

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/782-regression-sociale-guerre-sociale.html>

Régression sociale, guerre sociale

- Thèmes généraux - Personnes en difficulté -

Date de mise en ligne : mercredi 1er décembre 2004

Date de parution : 2 octobre 2002

Journal La Mée Châteaubriant

Page 782

écrit le 2 octobre 2002

Moins d'emplois-jeunes et de CES

Le gouvernement réduit drastiquement le nombre d'emplois-jeunes et de CES : les crédits de l'emploi baissent de 6,2 % en 2003.

Ce chiffre apparaît en contradiction avec les récentes déclarations de Jean-Pierre Raffarin. En déplacement le 20 septembre 2002 à Poitiers, il avait indiqué que « la clé de tous les arbitrages a été l'emploi ». « J'ai fait en sorte, face à une conjoncture incertaine (...), de faire de la bataille pour l'emploi la priorité nationale », avait souligné le premier ministre.

Alors que le chômage repart à la hausse, les dispositifs de « contrats aidés » subissent des coupes claires. En 2003, il n'y aura plus « aucun recrutement » d'emplois-jeunes (213 300 en 2002, 161 400 l'an prochain), dont les crédits passent de 3,2 milliards d'euros à 2,7 milliards.

Le nombre de contrats emploi-solidarité (CES) diminue, de 260 000 à 160 000. La participation financière de l'Etat pour ces contrats sera par ailleurs réduite de 95 % à 85 %, voire 65 % dans certains cas. La ligne budgétaire réservée aux CES chute, à 280 millions d'euros contre plus de 1 milliard en 2002. A Châteaubriant l'hôpital et les services publics ont déjà informés de cela.

De même les contrats emploi consolidé (CEC) passent de 40 000 à 30 000 (959 millions d'euros contre 999 millions).

En revanche François Fillon a créé de nouveaux « contrats-jeunes » (90 000 en 2003 pour 200 millions d'euros) exonérés de charges sociales patronales pendant deux ans. Priorité est donnée aux dispositifs qui relèvent du secteur marchand, au détriment de ceux du secteur « non marchand » (hôpitaux, collectivités), qui ne représentent plus que 34 % des contrats.

Les associations de réinsertion ont lancé un appel aux élus pour défendre les CES et CEC, « centrés sur les populations les plus fragiles » et qui constituent « une première étape essentielle d'un parcours vers l'emploi et l'entreprise ».

(écrit le 6 novembre 2002)

La Guerre sociale

IGNACIO RAMONET ne nous en voudra pas de reprendre des extraits de son éditorial du Monde Diplomatique de Novembre 2002 : il traduit si bien la réalité : celle d'une guerre sociale, de l'exaspération des plus pauvres devant l'injustice du monde.

« Après le 11 septembre 2001 et la guerre d'Afghanistan, les citoyens ont le sentiment d'être plongés dans un monde dominé par la violence politique et le terrorisme. Plus une semaine ne se passe sans que soit versé un douloureux tribut de sang, d'Israël à Bali, de Karachi à Moscou, du Yémen à la Palestine... donnant l'impression que la planète serait balayée par l'ouragan d'une sorte de nouveau conflit mondial - la « guerre contre le terrorisme international » - plus atroce encore que les précédents.

Cette impression est fautive. Contrairement aux apparences, la violence politique n'a jamais été aussi faible. Les révoltes et les insurrections d'ordre politique, les guerres et les conflits ont rarement été aussi peu nombreux. N'en déplaise aux médias, le monde est calme, tranquille, largement pacifié. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le paysage géopolitique actuel à celui d'il y a vingt-cinq ou trente ans. La presque totalité des groupes protestataires radicaux adeptes de la lutte armée ont disparu. Et la plupart des conflits de haute et basse intensité qui, dans tous les continents, causaient chaque année des dizaines de milliers de morts se sont terminés. Il reste à peine, à l'échelle de la planète, une dizaine de foyers de violence : Colombie, Pays basque, Tchétchénie, Pro-che-Orient, Côte-d'Ivoire, Soudan, Congo, Cachemire, Népal, Sri Lanka, Philippines...

Certes, un nouvel adepte de la lutte armée - l'islamisme radical - a fait son apparition et occupe désormais le devant de la scène médiatique. Mais ses actions, aussi spectaculaires soient-elles, ne doivent pas masquer l'essentiel : la lutte politique armée s'est raréfiée.

Cela veut-il dire qu'il n'y a pas d'autres formes de violence à l'oeuvre ? Non, évidemment. A commencer par la violence économique qu'exercent les dominants sur les dominés. Les inégalités atteignent des dimensions inédites. Littéralement révoltantes. (...) Et, aussi incroyable que cela puisse paraître, ces milliards de damnés de la terre se tiennent politiquement tranquilles. C'est même l'un des grands paradoxes de notre temps : plus de pauvres que jamais, et moins de révoltés qu'il n'y en eut jamais.

Cette situation peut-elle durer ? C'est peu probable. La grande leçon de l'histoire de l'humanité est celle-ci : les êtres humains ont toujours fini par se révolter devant l'aggravation des inégalités.

La montée actuelle, au Sud comme au Nord, des délinquances et des criminalités - qui ne sont souvent que des manifestations primitives et archaïques d'agitation sociale- constitue un signe indiscutable de l'exaspération des plus pauvres devant l'injustice du monde. Il ne s'agit pas encore de violence politique. Mais chacun sent bien qu'il s'agit d'un sursis. Pour combien de temps ? »

IGNACIO RAMONET.

Ecrit le 25 juin 2003 :

On gèle !

Ce n'est pas une question de température, mais une question financière. Depuis plusieurs semaines, les responsables de l'Union sociale pour l'habitat (USH) - la nouvelle appellation du mouvement HLM - se plaignent des gels et des annulations de crédits décidés par le gouvernement au cours du premier trimestre 2003, qui risquent de compromettre la construction de 12 000 HLM, selon Michel Delebarre, le président de l'USH (qui est un partisan de la majorité actuelle).

Le ministre M. de Robien s'est voulu rassurant. Mais toutes les inquiétudes ne sont pas pour autant levées et il a reçu un accueil glacial au congrès des HLM. Dans leur dernier rapport annuel, le Haut Comité pour le logement des

personnes défavorisées et la Fondation Abbé-Pierre dénoncent cette situation en constatant la paupérisation croissante des locataires HLM.

Des incertitudes pèsent également sur l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) grâce à laquelle sont mis sur le marché des logements à des prix abordables destinés aux familles à faibles revenus. Parallèlement les membres du Haut Comité ont été « surpris » par les décisions de M. de Robien en faveur de l'investissement locatif : « Au moment même où le gouvernement rencontre des difficultés budgétaires, il accorde des avantages fiscaux qui profiteront plutôt à des ménages aisés, disent-ils. Il serait souhaitable que cet effort soit plus équitablement réparti ».

Que voulez-vous, en baissant les impôts, on avantage ceux qui ont les moyens et pas les autres. Mais on ne peut pas contenter tout le monde !

Ecrit le 9 juillet 2003 :

Gel du tiers

Le gouvernement a décidé un nouveau « resserrage » des mesures d'insertion : CES (contrats emploi-solidarité) et des CEC (contrats emploi consolidés), pour le deuxième semestre 2003. Concrètement : tous les employeurs qui ont au moins 3 postes d'insertion se verront appliquer une diminution d'un tiers. Cela concerne les établissements sanitaires et sociaux (l'hôpital de Châteaubriant devrait ainsi perdre 8 postes), les établissements scolaires, les associations.

De plus, toutes les structures qui n'ont jamais eu de CES ni de CEC n'auront plus le droit d'en obtenir. Même chose pour les structures qui n'ont pas de personnel permanent.

Des restrictions concernent aussi la formation dispensée en prison (en seront victimes les prisonniers et les formateurs), alors même que la surpopulation carcérale n'a jamais été aussi critique (60 963 détenus pour 48 603 places : soit 25 % de trop. Avec les chaleurs de l'été qui arrive, ça va être chaud !).

Ainsi, en douce, les restrictions concernent les personnes les plus démunies..

Ecrit le 1er décembre 2004 :

Emplois aidés : le trou

Avec le « plan Borloo » de cohésion sociale, un certain nombre d'emplois aidés vont disparaître : les CES (contrat emploi solidarité) et les CEC (contrat emploi consolidé). Les CES, réservés aux titulaires du RMI, leur offraient un revenu de 500 Euros par mois, environ, en échange d'un travail à mi-temps.

A la place il va y avoir des « contrats d'accompagnement » destinés à tous les chômeurs, et des « contrats d'avenir » destinés aux RMIstes et aux fin-de-droits. Nul ne sait encore le contenu de ces contrats qui seront mis en place à la fin du premier trimestre 2005. Mais, dans le présent, les CES et CEG seront terminés le 31 décembre 2004. cela fait donc 3 mois de vide. Le tissu social à la française est tissé de cohésion à trous !

Trou la la, trou la latroulala itou.